



INFO-PARENTS

Bulletin d'information de la direction à l'intention des parents de l'école secondaire Jeanne-Mance du CSSDM.

Volume 4, Numéro 4— semaine du 19 septembre 2022

----- Olivier Roy, directeur -----

Retour sur l'Assemblée générale annuelle – Jeudi, 15 septembre

Notre assemblée générale annuelle s'est tenue le 15 septembre dernier, entre 17 h et 18 h, à l'auditorium de l'école. Les parents suivants ont été élus aux trois postes vacants du CÉ : Mme Virginie Fortin, Mme Amélie Tintin ainsi que Mme Armandine Siess. Trois autres parents seront en 2^e année de mandat en 2022-2023 : Mme Marie-Claude Béland, Mme Wahiba Mekrebi et Mme Thamara Stela Coelho Do Nascimento. Le CÉ tiendra sa première séance ordinaire à la fin du mois d'octobre. D'autres informations à venir.

Paiement de l'état de compte 2022-2023

Petit rappel amical aux parents qui n'auraient toujours pas réglé leur état de compte 2022-2023 : il est toujours temps de le faire et le mode de paiement en ligne à partir de votre espace Mozaïk <https://portailparents.ca/accueil/fr/> est priorisé.

Calendrier scolaire 2022-2023

Vous retrouverez, de nouveau, en annexe, la dernière version du calendrier scolaire qui a été approuvée en juin dernier au CÉ. Prenez note que le calendrier qui figure dans l'agenda de votre enfant diffère légèrement (ancienne version). Voici les principales différences : rencontre de parents 23 mars (et non le 16), mention des dates de remise de bulletin alors que ces dernières restent encore à être déterminées officiellement. Merci de votre compréhension.

----- Maria Saldana, directrice adjointe -----

Aucune info cette semaine

----- Nancy Lavallée, directrice adjointe -----

Aucune info cette semaine

----- Caroline Caissie, directrice adjointe -----

Aucune info cette semaine



COVID-19 : mise à jour du logigramme de la DRSP

Des changements ont été apportés aux consignes relatives à l'isolement des personnes symptomatiques entre la réalisation des deux tests rapides recommandés. Une personne qui présente des symptômes, à l'exception de ceux qui requièrent l'exclusion comme la fièvre, est autorisée à retourner à l'école si le

premier test rapide est négatif. Un second test doit être réalisé dans les 24 à 36 heures qui suivent. Consultez le [nouveau logigramme de la Direction régionale de santé publique \(DRSP\)](#).

La DRSP a également mis à jour le gabarit des [Instructions pour les personnes symptomatiques et les contacts domiciliaires](#).



22/09/29 : portes ouvertes ESJM

22/10/01 : Début de la période officielle d'inscription en libre-choix

22/10/03 : Journée pédagogique

22/10/10 : Congé férié – Action de Grâces

22/10/07 : Première communication

22/10/28 : Journée pédagogique

22/10/31 : Fin de la période officielle d'inscription en libre-choix

22/11/11 : photo des finissants

23/06/21 : bal des finissants

Bonne semaine !

-L'équipe de direction

Maria Saldana, Caroline Caissie, Nancy Lavallée, Olivier Roy

OR/2022-09-16